

<p style="text-align: center;">Avis et propositions des représentants des personnels au CHSCTD du 8 juin 2016</p>
--

1) Avis et propositions : Suivi de l'Ecole d'Aspres-sur-Buëch :

« Compte-tenu du turn-over des personnels à l'école d'Aspres-sur-Buëch et du départ de la directrice, il est demandé un suivi spécifique par l'IEN de circonscription des différents avis et propositions des personnels émis lors de la visite du 25 novembre afin de poursuivre le travail engagé sur les améliorations des conditions de travail des personnels. »

2) Avis et propositions : développement du WIFI dans les établissements

« Dans le cadre de la prévention dévolu aux membres du CHSCT, les représentants du personnel demandent que soit évitée la mise en place de réseau WIFI en ce qu'il crée un potentiel champ électromagnétique pouvant avoir des répercussions sur la santé des agents (privilégier le réseau filaire).

Une information claire et documentée (sources ...) concernant la mise en place dans l'établissement, l'emplacement des bornes, l'intensité des ondes émises etc... doit être diffusée à tous les personnels concernés.

Lorsque le WIFI est déjà mis en place, il incombe à chaque établissement de faire des mesures pour connaître les taux d'exposition des agents et communiquer les résultats.

Il doit pouvoir être possible également de fermer le réseau WIFI lorsque l'enseignant ne s'en sert pas.

Le suivi des personnels exposés durant leur exercice professionnel doit être dès à présent mis en place.»